

Performance budgétaire : allocation, décaissement et exécution

Tous les montants sont indiqués en francs CFA d'Afrique de l'Ouest (FCFA)

Indicateurs

Programmes de PF*

Produits de PF

Indicateur	Programmes de PF*	Produits de PF
✓ Pertinence/suffisance Allocation du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	 67,4 % Allocation de 943,6 millions / 1,4 milliards nécessaires	 45,3 % Allocation de 250 millions / 551,5 millions nécessaires
☰ Priorité Allocation du gouvernement en % de l'allocation totale accordée par le gouvernement au Ministère de la Santé	 1,5 % Allocation de 943,6 millions / 63,6 milliards budget total du Ministère de la Santé	 0,4 % Allocation de 250 millions / 63,6 milliards budget total du Ministère de la Santé
⌚ Ponctualité % du budget du gouvernement décaissé selon le calendrier prévu (l'indicateur relatif à la ponctualité requiert des données sur les décaissements, qui ne sont pas disponibles)	<input type="text"/> Aucune donnée ? décaissés à temps / Allocation de 943,6 millions	<input type="text"/> Aucune donnée ? décaissés à temps / Allocation de 250 millions
💰 Exécution budgétaire % des dépenses de l'allocation du gouvernement	<input type="text"/> Aucune donnée ? dépensés / Allocation de 943,6 millions	<input type="text"/> Aucune donnée ? dépensés / Allocation de 250 millions
↗ Performance/autonomie Dépenses publiques annuelles du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	<input type="text"/> Aucune donnée ? dépensés / 1,4 milliard nécessaires	<input type="text"/> Aucune donnée ? dépensés / 551,5 millions nécessaires
☰ Couverture Dépenses annuelles du gouvernement par femme en âge de procréer (FAP) – nombre de FAP : 2 987 900	<input type="text"/> Aucune donnée ? dépensés par FAP / 476 requis par FAP	<input type="text"/> Aucune donnée ? dépensés par FAP / 185 requis par FAP

Recommandations pour les budgets de PF

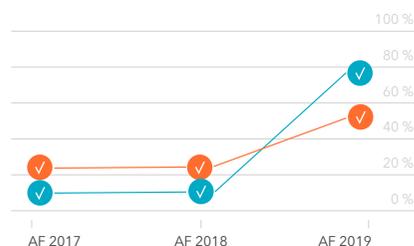
- Allouer chaque année au moins 60 % du financement nécessaire à l'achat de produits contraceptifs.
- Honorer l'engagement d'augmenter le budget de produits contraceptifs d'au moins 10 % chaque année.

Données sur les tendances

- L'allocation des programmes de PF comme une part du besoin en financement a considérablement augmenté, passant de 3 % à 67 % entre les AF 2018 et AF 2019.
- L'allocation pour les produits contraceptifs est passée à 45 % du besoin en financement au cours de l'AF 2019, après être restée à 19 % au cours des AF 2017 et AF 2018.
- Les données relatives aux dépenses de fonds pour les programmes de PF et de produits contraceptifs ne sont pas disponibles, car les données de dépenses des rapports d'exécution budgétaire sont agrégées par principaux programmes budgétaires.

Données sur les tendances

Pertinence/suffisance



Exécution budgétaire



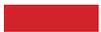
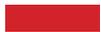
Performance/autonomie



* Les programmes de PF comprennent : les services d'éducation et d'informations sur la PF et la santé reproductive ; les conseils relatifs aux méthodes contraceptives et de PF ; ainsi que la formation des agents de santé en matière d'informations, d'éducation et de communication sur la PF.

Transparence budgétaire

Les documents budgétaires du Gouvernement doivent être exhaustifs, publiés dans un délai convenable et accessibles au public gratuitement sur les sites Internet du Gouvernement.

Indicateurs	Programmes de PF		Produits de PF	
	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?
 Besoins en financement	 <p>Source : Plan d'Action National Budgétisé pour le Repositionnement de la Planification Familiale 2014-2018 au Bénin et Plan d'Action National Budgétisé de Planification Familiale 2019-2023.</p>	 Oui	 <p>Source : Plan d'Action National Budgétisé pour le Repositionnement de la Planification Familiale 2014-2018 au Bénin et Plan d'Action National Budgétisé de Planification Familiale 2019-2023.</p>	 Oui
 Allocation budgétaire	 <p>Source : Plan intégré de travail annuel (PITA) 2019, Secrétariat général du ministère, Ministère de la Santé.</p>	 Oui	 <p>Source : PITA 2019, Secrétariat général du ministère, Ministère de la Santé.</p>	 Oui
 Décaissement	 <p>Source : Les rapports trimestriels d'exécution du budget de la Direction Générale du Budget ne sont pas disponibles au public.</p>	 Non Données agrégées par programme budgétaire principal	 <p>Source : Les rapports trimestriels d'exécution du budget de la Direction Générale du Budget ne sont pas disponibles au public.</p>	 Non Données agrégées par programme budgétaire principal
 Dépenses	 <p>N/A. Les données ne sont pas encore disponibles. Le « Rapport sur la loi de règlement (du budget) pour l'année 2019 » n'était pas encore paru au moment de la présente publication, en mai 2021.</p>	 Non applicable	 <p>N/A. Les données ne sont pas encore disponibles. Le « Rapport sur la loi de règlement (du budget) pour l'année 2019 » n'était pas encore paru au moment de la présente publication, en mai 2021.</p>	 Non applicable
	 <p>Source : Rapports d'exécution du budget 2019, Direction Générale du Budget.</p>	 Non Données agrégées par programme budgétaire principal, pas de données trimestrielles	 <p>Source : Rapports d'exécution du budget 2019, Direction Générale du Budget.</p>	 Non Données agrégées par programme budgétaire principal, pas de données trimestrielles
Budget total du Ministère de la Santé	 <p>Source : Budget de l'État 2020, Direction Générale du Budget</p>	 Oui		

■ Données non produites
 ■ Données à des fins internes/réservé à l'usage interne
 ■ Données disponibles uniquement sur demande
 ■ Données accessibles au public

Recommandations pour la transparence budgétaire

- Faciliter l'accès des organisations de la société civile aux informations budgétaires, afin de leur permettre de mieux soutenir le Ministère de la Santé et ses activités de PF.
- Créer une ligne budgétaire spécifique dénommée « Achats de produits contraceptifs ».
- Faire figurer les décaissements trimestriels dans le tableau d'achats de produits contraceptifs, et le publier tous les semestres sur le site web du Ministère de la Santé.
- Mettre à la disposition du public et rendre accessible sur le site web du Ministère de la Santé tous les six mois les données budgétaires sur les décaissements et les dépenses liées au programme de PF et à l'achat de produits contraceptifs.